

## COMMUNIQUE

Dans le cadre de sa politique d'extension commerciale, la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), à travers un communiqué en date du 20 janvier 2024, invitait le public Burkinabè à postuler du 27 février au 07 mars 2024 pour l'ouverture de vingt-cinq (25) nouveaux clubs PMU'B sur tout le territoire Burkinabè.

Par le présent communiqué, la LONAB porte à la connaissance du public que pour des besoins de réorientation du processus d'ouverture de clubs PMU'B, l'opération en cours est annulée pour compter de ce jour 05 mars 2024.

Aussi, les candidats ayant déjà déposé leurs dossiers sont priés de se rendre auprès des agences de la LONAB pour le retrait de leurs dossiers contre remboursement des sommes versées pour compter du **lundi 11 mars 2024**.

Les remboursements se feront à l'agence (lieu de dépôt du dossier) contre la remise des documents ci-dessous :

- l'original du récépissé de dépôt de la demande ;
- l'original du reçu de versement des frais de dépôt des dossiers de candidature de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA ;
- l'original du reçu de versement de l'avance de 10% du montant de la caution exigée pour la localité choisie.

La LONAB remercie les candidats pour leur intérêt pour la vente des produits de la Nationale des jeux de hasard et pour leur compréhension. Elle leur présente ses excuses pour tous les désagréments causés par cette annulation.

Ouagadougou, le 05 mars 2024

Le Directeur Général



**Ibrahim Ben Harouna ZARANI**

*Officier de l'Ordre de l'Étalon*

